

La licence FFPJP

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP)
Associations, Clubs de Pétanque, boulistes, pétanqueurs ...



Votre licence est votre carte d'identité sportive.
Valable du 20 novembre (2012) au 31 décembre (2013), année sportive

Il y a, au moins 10 raisons d'être licencié à la FFPJP !

1 - La FFPJP est agréée par l'état,

Elle est chargée d'une mission de service public.

Elle est délégitaire du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, reconnue du Ministère de la Culture.

2 - La FFPJP vous reconnaît officiellement

La licence vous donne des droits étendus au sein de la fédération. Vous participez activement à la vie fédérale.

Dirigeant d'une école, d'un club de pétanque... en vous affiliant vous obtenez alors la reconnaissance officielle et la normalisation des démarches du dirigeant vers vos instances territoriales.

3 - Agrément DDJS

En vous affiliant, vous pourrez obtenir un agrément de l'état auprès des services départementaux chargés des sports (DDCSPP ou DDCS)

L'agrément permet alors à votre club de projeter des actions soutenues par des demandes de subventions publiques.

Vous pouvez obtenir des subventions publiques du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Municipalité, des Communautés de Communes ou des subventions du CNDS, et bénéficier des services des Comités Départementaux de la Fédération pour effectuer vos démarches. (obligation pour les associations d'être affiliées à une fédération délégitaire - décret n°2002-488 du 9 avril 2002)

4 - Des compétitions officielles et homologuées

La licence vous permet de participer à des compétitions homologuées.

La FFPJP est la seule Fédération de Pétanque & Jeu Provençal habilitée à délivrer des titres nationaux de champions de France. Elle vous donne accès aux titres internationaux.

La FFPJP fait partie du mouvement sportif français : CNOSF

Depuis plusieurs années de nombreux boulistes et pétanqueurs ont obtenu des titres de Champions du monde et des médailles d'or dans de nombreuses compétitions internationales et des disciplines variées.

5 - Une assurance gratuite...

Votre licence vous permet d'être assuré en couvrant les risques spécifiques à votre pratique.

Dirigeants de l'association (comme mandataires sociaux) vous bénéficiez des contrats d'assurances négociés par la FFPJP avec la MMA.

6 - Des services spécialisés à votre écoute

Juridique

- un conseil

- une assistance avec sous certaines conditions, prise en charge des frais d'avocats (commission juridique fédérale).

Médical

- Des conseils de diététique, une information antidopage auprès des dirigeants, un référent médical pour vos manifestations (commission médicale fédérale).

Partenaires

- avoir des réductions et/ou offres exclusives auprès des partenaires de la FFPJP (par exemple: comme dans la téléphonie mobile AfoneMobile)

*S'informer : **

accès gratuit Newsletters FFPJP, réduction au magazine boullisme

Structure

- La commission structuration construit vos relais sur tout le territoire français et vous met en relation avec le Comité départemental le plus proche.

7 - La formation

Le centre de formation de la FFPJP, avec l'aide de sa Direction Technique Nationale, délivre des diplômes d'éducateurs fédéraux et organise des formations pour les préparer.

Brevet fédéral du premier niveau (initiateur) - Brevet fédéral du niveau supérieur (animateur)

Des formations spécifiques :

Discipline

Informatique

Tenue des tables de marque et graphiques avec le logiciel Gestion Concours

Formation sur la gestion d'une association (trésorerie, secrétariat...)

8 - Un accompagnement de proximité

Vous bénéficiez du soutien administratif, technique et matériel du Comité Départemental ou Régional le plus proche de chez vous

- aide à la création d'associations,
- aide aux demandes de subventions
- aide à la formation
- aide aux projets et à l'organisation de manifestations
- accès au fichier des cadres techniques
- aide à la recherche d'animateurs

9 - La labellisation de votre structure

Ce label officiel « structure de qualité FFPJP » certifie que votre structure participe pleinement à la vie de la FFPJP, et propose un enseignement de qualité dans un lieu adapté. Il est une garantie qualité pour vos élèves, pratiquants et une reconnaissance de votre travail.

10 - Un large choix de manifestations fédérales

En plus du « foyer de vie » quotidien de votre club et de la pratique régulière en son sein, chaque discipline vous offre un éventail de manifestations

√ Concours

√ Championnats de France, Championnat des Clubs, Coupe de France des Clubs

√ Stages techniques

√ Stages multidisciplinaires pour découvrir d'autres disciplines

√ Et toutes les manifestations organisées par les Comités départementaux ou régionaux, structures déconcentrées de la Fédération, dont une est proche de chez vous.

Ceci permet d'évoluer dans la plus grande mixité possible, hommes, femmes, enfants, de tous âges et de toutes conditions sociales, valides ou non où tout le monde peut trouver moyen de pratiquer à son niveau de compétition.